



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DES PAYS-BAS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LA HAYE

N° 2 – Mars 2021

En bref

Les Pays-Bas ont réduit de 8% leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) entre 2019 et 2020, parvenant ainsi à atteindre une baisse de 24,5% de ces émissions entre 1990 à 2020, à un cheveu (et dans la marge d'erreur) de l'objectif fixé par le Conseil d'État suite au procès historique dit « Urgenda » : -25% entre 1990 et 2020. L'enjeu pour le prochain gouvernement sera d'inscrire ce succès dans la durée alors que ce sont les baisses d'émissions de GES en 2020 en raison du COVID qui ont permis d'atteindre l'objectif: d'après les estimations de l'institut des statistiques [CBS](#) et de l'institut de santé publique et d'environnement RIVM, le principal contributeur à cette baisse en 2020 est le secteur de l'électricité (-21%) grâce à l'utilisation accrue de gaz par rapport au charbon pour sa production (voir ci-après), ainsi que le secteur du transport de voyageurs qui enregistre à lui seul une baisse de 11%.

LE CHIFFRE À RETENIR

-24,5%

Baisse des émissions de GES
de 1990 à 2020 aux Pays-Bas.

Zoom sur les élections législatives du 17 mars

37 partis se disputaient les 150 sièges à la chambre basse du Parlement néerlandais. Les 13 millions d'électeurs néerlandais ont été nombreux à voter malgré le coronavirus, avec **un taux de participation de 79,2%** et ont clairement renouvelé leur confiance à la coalition sortante, faisant notamment de Mark Rutte le grand gagnant de ces élections législatives avec un score en progression (35 sièges sur 150) : le Premier Ministre néerlandais semble avoir

bénéficié de son image de bon gestionnaire et sa popularité n'a pas été entamée par l'affaire des allocations familiales qui avait pourtant causé la démission de son gouvernement; il reste la personnalité préférée des néerlandais pour diriger le pays et **le VVD confirme sa place de première force politique dans le pays**. M. Rutte garde la main sur la formation de la nouvelle coalition pour son quatrième mandat consécutif.

Le D66, parti centriste social libéral pro-européen, devient le deuxième parti des Pays-Bas avec un score historique de 23 sièges (passant devant les nationalistes du PVV (17 sièges). L'effondrement du poids collectif des partis de gauche (PVdA, SP, GL) montre un glissement du pays vers la droite, tendance toutefois à contrebalancer par (i) la performance du D66 de Sigrid Kaag, qui a probablement bénéficié d'un report des voix de gauche et (ii) le recentrage du VVD vers une politique plus sociale et plus européenne.

Fait notable, **les partis de droite populiste disposent collectivement de 29 sièges ce qui constitue une progression significative**, et les deux partis pro-européens D66 et VOLT regroupent ensemble 26 sièges, ce qui annonce une forte polarisation à venir des débats sur les questions européennes.

L'actuelle ministre de l'intérieur et des relations au sein du royaume Kasja Ollongren (D66) et la Présidente du groupe parlementaire VVD au Sénat Annemarie Jorritsma (VVD) ont été désignées comme exploratrices. Les tractations pour la formation d'une coalition autour du VVD et du D66 vont pouvoir commencer !

Indicateurs macroéconomiques et financiers

[ABN Amro](#) et la [Rabobank](#) prévoient une croissance économique de +2,1% en 2021, tandis qu'[ING](#) anticipe une hausse de +2,4%. Les banques se montrent ainsi plus pessimistes que les dernières prévisions du CPB de novembre (croissance de +2,8% en 2021).

La Rabobank part du scénario que les restrictions pourront être partiellement relâchées au T2 2021 avant de disparaître complètement au T4 grâce aux vaccins. ABN s'attend à ce que le confinement actuel soit maintenu jusqu'en juin avec une ouverture des commerces le même

1 Prévisions macroéconomiques des banques

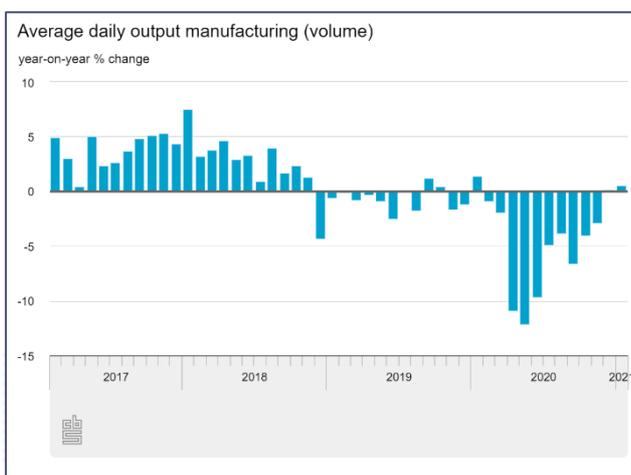
mois, suivi par les bars et restaurants en juillet. La levée des restrictions permettra aux ménages de dépenser une partie de leur épargne accumulée en 2020 et 2021. ING mise ainsi sur un rebond économique fort au T3 au T4. ING est optimiste quant au taux de chômage, avec un pic prévu à 4,2% en 2021, tandis que la Rabobank voit le taux grimper jusque 4,7% au premier semestre 2022 et ABN Amro est plus pessimiste prévoyant 5,5% vers la fin de 2021. Les perspectives de croissance sont meilleurs en 2022 avec +3,3% pour ING, +3,7% pour la Rabobank voire même +4,0% pour ABN Amro.

Tabel 1. Economische verwachtingen voor Nederland

Jaar-op-jaar volume-mutatie (%)	2019	2020	2021p	2022p
Bruto binnenlands product	1,7	-3,8	2,1	3,7
Private consumptie	1,5	-6,6	0,6	9,0
Overheidsconsumptie	1,6	0,2	3,4	5,1
Bedrijfsinvesteringen	6,7	-3,8	3,8	1,6
Overheidsinvesteringen	0,9	-1,9	5,0	5,3
Export	2,7	-4,3	5,8	4,7
Import	3,2	-4,5	5,6	7,2
Consumentenprijzen (HICP)	2,7	1,1	1,6	1,5
Werkloosheid (% van de beroepsbevolking)	3,4	3,8	4,0	4,5

Source : Prévisions Rabobank

2 Indice de production industrielle



Source : CBS

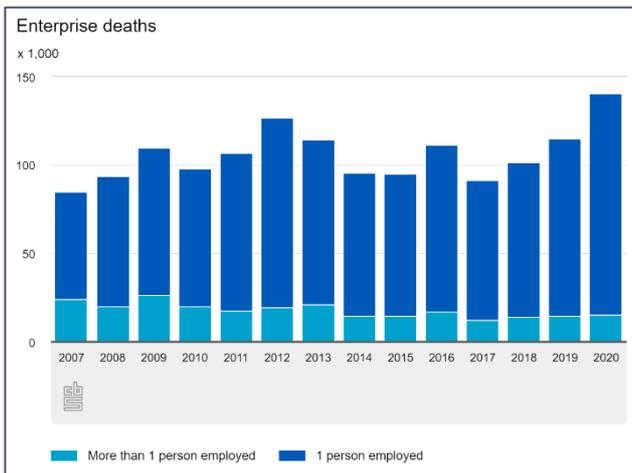
En janvier 2021, la **production industrielle** aux Pays-Bas a augmenté de 0,6% en glissement annuel, après deux années de stagnation, voire de croissance négative. Les industries des machines (+6,3%), du caoutchouc et des plastiques (+4,9%) ainsi que des produits métalliques (+2,3%) ont enregistré la plus forte croissance.

3 Indice harmonisé des prix (des biens et services) à la consommation

D'après l'institut des statistiques **CBS**, l'inflation aux Pays-Bas (indice harmonisé des prix à la consommation) a augmenté de 1,9 % en glissement annuel; l'IHPC était de 1,6 % en janvier. Cette augmentation serait notamment le résultat de l'augmentation des prix des carburants et dans une moindre mesure des prix du tabac, des vêtements et de l'énergie. Avec +0,9% en moyenne, le taux d'inflation de la zone euro est resté stable; les Pays-Bas enregistrent d'après ces chiffres encore provisoires, le taux d'inflation le plus élevé de la zone euro en février.

4 Création et destruction d'entreprises

Le nombre de **cessations d'entreprise** s'est élevé à 140.000 en 2020, une augmentation de +20% par rapport à 2019. Près de 90% des entreprises en cessation sont en fait des indépendants sans personnel (ZZP). 24% des cessations d'entreprise ont eu lieu dans le secteur des services spécialisés aux entreprises, suivi par le secteur commerçant à 16%. Malgré la hausse des cessations, le nombre total d'entreprises s'est accrue, grâce à une augmentation parallèle des nouvelles créations d'entreprise et un taux de faillite bas.



Source : CBS

5 Taux de chômage

Le taux de chômage est resté stable en février à 3,6% de la population active. Ce pourcentage équivaut à 340 000 chômeurs contre encore 426 000 lors du pic en août 2020 (taux de 4,6%). Il semble dès lors que le taux de chômage est moins impacté lors de la deuxième vague que par rapport à la première.

6 Le délai de paiement entre grands groupes et PME passe à 30 jours

Les délais de paiement, notamment entre grands groupes et PME, faisaient déjà l'objet d'une attention particulière du gouvernement, mais les difficultés économiques causées par la crise sanitaire ont rendu le problème plus prégnant. **Un projet de loi a ainsi été présenté par le gouvernement pour réduire à 30 jours le délai de paiement entre grands groupes et PME.** La réduction du délai de paiement donnera aux PME une plus grande marge de manœuvre financière, une meilleure visibilité sur leur trésorerie et donc une plus grande chance de traverser la crise économique actuelle. Cette mesure a également été motivée par les chiffres du bureau national

de statistiques (CBS) qui montrent que les **retards de paiements engendrent un déficit de financement de près de 55 Mds € pour les PME.**

L'autorité pour les consommateurs et le marché (ACM) a été chargée de collecter des informations et un guichet est ouvert aux PME pour signaler des délais de paiement abusifs. Un point d'étape sera réalisé dans un an pour adapter si besoin la supervision des délais de paiement.

Actualités sectorielles

1 L'approvisionnement électrique des Pays-Bas recourt de plus en plus au gaz.

L'approvisionnement électrique des Pays-Bas recourt de plus en plus au gaz. Des centrales électriques au gaz arrêtées depuis plusieurs années ont même été remises en marche, dont la Clauscentrale (RWE) et la centrale d'Eemshaven (Engie). L'exploitant de la centrale de Zélande PZEM (également propriétaire de la centrale nucléaire de Borssele) prévoit d'étendre sa capacité de génération d'électricité à partir de gaz. Ce phénomène s'explique par trois facteurs : (i) le prix des émissions de CO₂ au niveau européen pour le secteur de l'énergie a doublé, passant de 15 à 30€ et faisant du gaz un carburant plus compétitif que le charbon ; (ii) le prix du gaz a été particulièrement bas ces deux dernières années alors que celui du charbon relativement haut ; (iii) le recours accru aux EnR pour la génération d'électricité nécessite, pour la sécurité d'approvisionnement, de disposer de centrales de secours pouvant être mises en route de façon flexible, ce qui est le cas des centrales au gaz et non des centrales au charbon. À noter que la tendance entamée en 2016 avec la croissance des EnR a initialement plutôt eu

pour effet de faire baisser le prix de l'électricité (les EnR ayant des coûts marginaux quasi nuls, et les règles européennes accordant la priorité à l'électricité verte dans le réseau).

En outre, le gestionnaire de réseau néerlandais TenneT alertait dans un rapport fin février 2021 que la croissance des EnR aura à terme pour effet que les centrales au gaz, dont le maintien demeure nécessaire pour assurer la sécurité d'approvisionnement, seront de moins en moins rentables puisque plus coûteuses à l'exploitation et exploitées seulement par intermittence. D'après le FD, ceci pose la question de la nécessité de subventionner les centrales au gaz. Il convient de noter, enfin, que compte tenu de la fin de l'exploitation du champ gazier de Groningue en 2022, les Pays-Bas seront voués à importer plus de gaz russe les prochaines années.

2 Les EnR gagnent du terrain aux Pays-Bas

D'après l'office de statistiques CBS, la production d'électricité à partir de sources renouvelables a augmenté de 40 % en 2020 par rapport à l'année précédente. L'électricité verte a représenté un peu plus d'un quart de la consommation néerlandaise d'électricité l'an dernier, contre 18% en 2019. En particulier, du fait de l'augmentation substantielle de la capacité avec la mise en service de grandes fermes solaires, la production a augmenté de moitié pour s'établir à 8,1 milliards de kWh.

L'énergie éolienne produite a quant à elle augmenté de 29 % l'an dernier et atteint 13,9 Mds de kWh. C'est notamment l'effet des deux grands parcs éoliens mise en service au large de de Borssele en Zélande. La production d'électricité à partir de biomasse est passée de 6 milliards de kWh en 2019 à 9 milliards de kWh en 2020, soit une augmentation de 49%.

La répartition entre les sources d'EnR est ainsi :

- Énergie éolienne : 45%
- Biomasse : 29%
- Énergie solaire : 26 %

3 32M€ de subventions pour la recherche et l'innovation

Dans un communiqué ([32 miljoen euro voor innovatief onderzoek in zes nieuwe Perspectief-programma's | Nieuwsbericht | Rijksoverheid.nl](#)), le ministère de l'économie et du climat informe que six consortiums regroupant gouvernement, entreprises, et établissements d'enseignement et de recherche, ont reçu une subvention de 22 M€ du Ministère pour conduire des recherches ayant pour objectif de développer des innovations technologiques présentant un fort potentiel économique, dans le cadre du Programme-Perspective (Perspectief-programma) de l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique (NWO). 10 M€ supplémentaires seront apportés par les 138 entreprises et organisations de la société civile impliquées dans le programme.

Les six programmes sélectionnés portent sur le développement de réseaux de fibre optique de nouvelle génération, la réutilisation de matières issues des chaînes de production industrielle, le développement de matériaux plus légers permettant de réduire les émissions de GES dans le transport, la mise en place de standards pour la fabrication d'"organes sur puces électroniques", l'atténuation des problèmes de déficits en eau douce par de meilleures techniques d'assainissement et le croisement de données permettant la transition vers des réseaux électriques plus intelligents susceptibles de contribuer à la transition énergétique.

4 Le point sur ... la fiscalité en faveur du véhicule électrique

En 2020, les véhicules électriques représentaient 25% des ventes de voitures particulières aux Pays-Bas. C'est le résultat des nombreuses mesures incitatives prises par le gouvernement à l'adresse des particuliers, entreprises et

salariés, dans son ambition d'atteindre 100% de véhicules zéro émission immatriculés en 2030:

- ✚ Les particuliers qui adoptent l'électrique sont exemptés de la taxe d'achat BPM, graduelle en fonction des émissions de CO₂ d'un véhicule. En outre, ils ne sont pas soumis au MRB, taxe trimestrielle composée d'un pied fixe et d'une part additionnelle fixée par chaque province pour financer l'entretien du réseau routier.
- ✚ Les futurs conducteurs peuvent en outre solliciter une subvention à l'achat. En 2021, elle atteint 3700€ et la dotation totale, plus élevée qu'en 2020, est de 14 400 000 € pour les véhicules neufs et 13 500 000 € pour les véhicules d'occasion. Seuls les modèles dont le prix est compris entre 12 000 et 45 000 € sont désormais éligibles.
- ✚ Au titre du crédit d'impôt pour les investissements écologiques (MIA), 13,5 % du prix d'achat d'une voiture électrique (plafonné à 40.000 euros) peuvent être déduits du bénéfice réalisé par les entreprises en 2020. En sus, un crédit d'impôt similaire (VAMIL) offre la possibilité de déduire une dépréciation pouvant aller jusqu'à 75% de la valeur du bien la première année, reportable à la discrétion de l'entreprise, ce qui confère principalement un avantage de liquidité.
- ✚ Une prime sur le *bijtelling* permet aux entrepreneurs et employés qui disposent d'une voiture de société dont ils ont un usage privé d'ajouter seulement 12% de la valeur du véhicule (jusqu'à 40 000 €) à leur revenu imposable au lieu de 22% pour les véhicules à carburant fossile.

Fiscalité véhicules électriques	2021	2022	2023	2024	2025
BPM - "pied fixe" électrique	0	0	0	0	360
MRB	0%	0%	0%	0%	25%
<i>Bijtelling</i>	12%	16%	16%	16%	17%
Plafond de prix véhicules éligibles	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Subvention achat VE neuf	3 700	3 350	2 950	2 550	n.a.
Subvention achat VE occasion	2 000	2 000	2 000	0	n.a.

Les opérateurs de bornes de recharge bénéficient pour leur part d'un rabais de 5 cts €/kWh sur les 10 000 premiers kWh d'électricité fournis, ce qui les exhorte à développer davantage leur réseau.

La transformation du paysage automobile aux Pays-Bas démontre l'efficacité de ces mesures. Selon l'ANWB, principale organisation néerlandaise automobile le total de voitures électriques sur les routes néerlandaises a atteint 182 000 unités en 2021, soit le double de 2019. En incluant les hybrides rechargeables, le parc électrique représente 3,2% du parc automobile. La multiplication des modèles électriques (47 en 2021 aux Pays-Bas), la baisse du prix de vente et du coût d'utilisation sont les signes d'un mûrissement du marché. Pour les véhicules d'occasion, le nombre de transactions reste confidentiel (14 000 unités en 2020, 1% du total de voitures achetées dans le commerce) mais a doublé entre 2019 et 2020. Pendant ce temps, l'infrastructure des bornes de recharge grandit à vue d'œil: les Pays-Bas figurent au 1^{er} rang mondial pour le ratio bornes de recharge par habitant, avec près de 71 000 bornes publiques en Février 2021 (+40% par rapport à décembre 2020, qui s'ajoutent à celles installées dans le cadre privé par les particuliers.

5 Navire fluvial à hydrogène

Un navire fluvial de 135 mètres fonctionnant à l'hydrogène est en cours de construction aux Pays-Bas. Le projet intitulé « Antonie » est réalisé par le chantier Lente Scheepvaart B.V. et devrait être achevé en 2023. L'Antonie transportera du sel entre Delfzijl et Rotterdam pour le client Nouryon. Il bénéficie d'un accompagnement par la coopérative de navigation fluviale NPRC et d'une subvention de 4 M€ du ministère de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau.

6 Divers - entreprises

L'usine VDL de Heerenveen s'apprête à étendre ses activités. Spécialisée dans la construction de bus depuis cent ans, VDL manufacturera également des structures telles que des salles de bains pour des logements préfabriqués, en partenariat avec Van Wijnen. Ce changement de stratégie n'entraîne pas de suppression de postes parmi les 150 employés mais une nécessaire reconversion de leurs missions. Une unité de production nouvelle est en cours de construction à Heerenveen et des créations de poste sont même envisageables dans les prochaines années.

Le groupe de BTP Janssen de Jong Groep a annoncé jeudi 25 février qu'il rachetait

l'entreprise de « démolition circulaire » New Horizon. Janssen de Jong, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 500 M€, utilise actuelle presque exclusivement des nouveaux matériaux ; à l'inverse, New Horizon (CA de 13 M€) utilise autant que possible des matériaux recyclés récupérés d'anciens bâtiments (ciment, bois, gypse, bitume...). New Horizon est notamment impliquée dans le démontage de la tour ronde du siège de la Banque centrale des Pays-Bas à Amsterdam.

Post NL publie des résultats en nette hausse en 2020 et anticipe un maintien de cette croissance en 2021. Elle a bénéficié de l'explosion des ventes en ligne et des livraisons à domicile ; son CA s'est ainsi établi à 3,25 Mds € avec un EBIT de 245 M€. La baisse du marché postal a ainsi été largement compensée par l'essor de la livraison de colis.

Amazon construit un centre de distribution dans le parc d'affaires transfrontalier Avantis, à Heerlen (Limbourg). Le centre ouvrira ses portes à l'automne et créera 500 nouveaux emplois et desservira essentiellement l'Allemagne. Il s'agit du deuxième centre logistique qu'Amazon construira cette année aux Pays-Bas avec celui près de Schiphol, où seront triés les colis destinés aux clients de la région d'Amsterdam.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional de La Haye.

Rédacteurs : Claire Monné, Samy Ouahsine, Math Reumers, Benoît Sénéchal, Sylvain Géranton

Pour s'abonner : lahaye@dgtresor.gouv.fr